

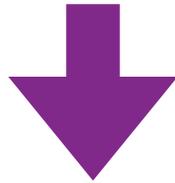


EXAMEN DES ASSISTANTS MATERNELS

ZOOM SUR **L'ÉPREUVE EP3** :

Exercer son activité en accueil individuel

VOUS ÊTES DÉJÀ ASSISTANT MATERNEL



Au moment de votre inscription, vous choisissez soit :

Cas n° 1 « **AVEC PROJET D'ACCUEIL RÉEL** » :

Vous présentez à l'oral un projet d'accueil (= livret d'accueil) basé sur votre expérience professionnelle de garde d'enfants à domicile (5 pages maximum).

LIVRET
D'ACCUEIL

Cas n° 2 « **SANS PROJET D'ACCUEIL RÉEL** » :

Vous préparez pendant 1 h 30 un projet d'accueil basé sur plusieurs documents qui vous sont remis le jour de l'épreuve et que vous présenterez ensuite à l'oral (25 min).



VOTRE CHOIX EST DÉFINITIF